

# DU TEMPS DES UNS ET DU TEMPS DES AUTRES



**C**o-présidé par le chef du service des Systèmes d'Information et le chef du service de la Sécurité Juridique et du Contrôle Fiscal, ce groupe de travail (GT) avait pour objectif de **présenter le projet PILAT** (PI-Lotage et Analyse du contrôle fiscal) qui, pour rappel, a été **lancé en 2018 pour être finalisé fin 2021...**

L'application CFIR (Conséquences Financières) d'intégration dans ALPAGE était également inscrite à l'ordre du jour de ce GT.

En préambule, **F.O.-DGFIP** a dénoncé l'envoi de **fiches purement informatives sans aucune analyse** de la part de la DGFIP, qui plus est, dans un délai très contraint par les nombreux jours fériés.

## DES RETARDS A LA CHAINE

Le chef du service de la Sécurité Juridique et du Contrôle Fiscal avoue qu'en effet, le **projet PILAT a pris du retard** suite à un certain nombre de difficultés.

Concernant CFIR, il s'est même dit gêné des **contretemps pénalisant les collègues** mais s'est voulu rassurant en soulignant que les difficultés étaient selon lui derrière nous....

Décidément, **encore un mea culpa** de la DGFIP après le cataclysme GMBI !

## DES CRÉDITS GAGÉS PAR DE NOUVELLES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

**F.O.-DGFIP** a rappelé que le projet PILAT était annoncé comme faisant partie du **TOP 50 des plus gros projets d'État**.

Ce à quoi **F.O.-DGFIP** a rétorqué qu'il pourrait s'intituler **FLOP 150** en rappelant les **150 emplois supprimés en contrepartie** de la manne financière du Fonds de Transformation de l'Action Publique (FTAP).

Il faut y ajouter les **milliers de suppressions d'emplois accumulées en matière de contrôle fiscal** qui désorganisent la chaîne de travail qui va de la gestion, au recouvrement en passant par la programmation et jusqu'aux réclamations dont la cohérence et la complémentarité est seule à même de garantir les performances du contrôle fiscal.

Peinant à sortir des éléments de langage convenus, le chef du service de la Sécurité Juridique et du Contrôle Fiscal s'est contenté de répondre que la DGFIP a fait contrôle fiscal une priorité politique avec la création de 1 500 emplois.

## DES COÛTS QUI EXPLOSENT

Le chef du service des Systèmes d'Information, lui, admet que le **coût du projet a beaucoup augmenté** depuis sa 1<sup>ère</sup> présentation, **passant de 26 millions € à 123 millions €**. Cette explosion du coût trouverait son explication dans l'absence de prise en compte des **coûts d'accompagnement du changement**, dont la formation à hauteur de 37 millions €.

Un autre argument est avancé, celui de la **complexité du projet** allongeant le calendrier notamment.

Interrogée sur le **recours à des prestataires privés**, la Direction Générale affirme s'être inscrite dans la procédure des marchés publics et que la part externalisée est pour la Maîtrise d'œuvre de 50 % et pour la Maîtrise d'Ouvrage de 60 à 70 %.

Concernant CFIR, la DGFIP a fait le **choix de faire coexister l'ancien CFIR et le nouvel ALPAGE-CFIR** (hors l'intégration fiscale toujours attendu). CFIR produit des calculs faux tandis qu'ALPAGE-CFIR fait gagner du temps aux agents utilisateurs.

Le **déploiement ALPAGE-CFIR** est prévu en **deux vagues** afin de respecter les calendriers contraints des vérificateurs :

- ▶ **mars 2024** pour la partie **professionnels**
- ▶ fin **octobre 2024** pour la partie **particuliers**

L'**outil PILAT** a fait l'objet d'une présentation aux participants du groupe de travail.

Les **principales nouveautés** sont :

- ▶ **Décalage des millésimes** permettant les calculs CFIR à un délai de 1 mois avec PILAT/CFIR (au lieu de 1 an)
- ▶ **Possibilité de charger les déclarations** (IS, TVA...)
- ▶ **Taxation automatisée** avec une prise en charge initialisée, puis validée et transférée sous MEDOC
- ▶ Possibilité dès la première page de l'affaire de **voir les éventuels problèmes** liés à l'utilisateur en matière **de sécurité**.

## DES BRIQUES JUSQU'EN 2027

Les **délais de livraison** de PILAT/CFIR **s'étalent jusqu'en 2027** avec une intégration au fur et à mesure de « **briques** » **complémentaires** allant de la chaîne du contrôle fiscal jusqu'au recouvrement.

Bref, vous l'aurez compris, PILAT devrait davantage être un **projet à l'horizon 2027** quand la Direction Générale annonçait sa mise en œuvre définitive pour 2021. Et les agents pendant ce temps là...

**IL N'EST JAMAIS TROP TARD  
POUR ÊTRE EN RETARD**



**C'EST  
POUR VOUS  
QU'ON SE BAT !**